Synthèse de la table ronde « Connaître le risque »

Les participants à la table ronde « connaître le risque »

Pierre-Rémy Houssin, député de la Charente a présidé

Jean-Louis Besème, directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Jean-Claude Charry, délégué national aux actions de Restauration des Terrains en Montagne

Olivier Gilard, ingénieur au Cemagref

André Grammont, Directeur de l'Espace Rural et de la Forêt au Ministère chargé de l'Agriculture **Emmanuel Leroy-Ladurie**, Professeur au Collège de France et Membre de l'Institut

Guy Vasseur, président de la commission Environnement de l'Assemblée permanente des chambres d'Agriculture

La première table ronde de la journée est consacrée à la connaissance du risque. Le débat s'est articulé autour de trois points principaux. Le premier concerne l'interaction entre le monde rural et le risque d'inondation. Le monde rural est considéré à la fois comme le siège de facteurs qui peuvent aggraver ou améliorer les conditions d'écoulement des crues, et donc comme celui de solutions potentielles, à la condition que les textes réglementaires évoluent, et que des mesures techniques et financières soient prises. Le second concerne la culture du risque et la perception sociale de celui-ci. Enfin le dernier concerne l'organisation de la gestion du risque.

Les intervenants s'accordent sur le fait que le monde rural et l'agriculture ne peut pas être tenu pour responsable des dernières inondations et de l'importance des dégâts. En effet, si certaines évolutions constatées du monde rural peuvent avoir une certaine incidence sur le régime des eaux ainsi que sur d'autre facteurs d'environnement (suppression des haies par exemple) cela concerne les petites crues mais en aucune façon celles de nature exceptionnelle qui se seraient produites de toute manière, indépendamment de ces évolutions.

G. Vasseur (président de la commission Environnement de l'Assemblée permanente des chambres d'Agriculture) et A. Grammont (Directeur de l'Espace Rural et de la Forêt au Ministère chargé de l'Agriculture) rappellent que les agriculteurs sont très sensibles à tout ce qui touche à la réorganisation foncière. Les modalités de la politique agricole commune (PAC) peuvent influencer les pratiques foncières et ses implications économiques et pourraient modifier sensiblement le

comportement des agriculteurs. Cette évolution est susceptible de favoriser l'émergence de solutions négociées sur la gestion des lits majeurs de cours d'eau, à la condition que les mesures nécessaires soient prises pour rendre acceptable une contrainte hydraulique réelle subie par l'agriculture et maintenue pour préserver d'autres espaces.

Les zones de montagne présentent des particularités liées à la pente : cette dernière aggrave l'effet des crues en particulier en raison des phénomènes de transport solide qui y sont liés. J.-C. Charry (délégué national aux actions de Restauration des Terrains en Montagne) rappelle qu'en montagne, le rôle de la forêt peut-être considérable sur les volumes d'eau transités, jusqu'à 16 fois moins, mais encore plus sur les volumes de matériaux, 16 fois moins de matière en suspension et 500 fois moins de matières charriées.

L'interaction entre l'agriculture et le risque d'inondation soulève encore certaines questions. A. Grammont rappelle qu'à côté de l'évolution plutôt favorable du couvert forestier, on constate une forte augmentation des surfaces imperméabilisées et une diminution de la teneur en humus du sol qui entraîne une dégradation de sa structure, le tout en raison de l'évolution des pratiques agricoles. Il semble important de poursuivre l'étude de ces facteurs et de développer des recherches pour une meilleure connaissance des phénomènes et des risques.

J.-L. Beseme (directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne) prend l'exemple du schéma directeur d'aménagement des eaux (SDAGE) actuellement à l'étude sur la Loire, pour insister sur la nécessité d'apprendre à vivre avec les débordements de cours d'eau : préserver des champs d'inondation de l'urbanisme en y maintenant des pratiques agricoles tolérantes à l'inondation, comme les prairies. Cette proposition est d'ailleurs reprise par G. Vasseur, qui pense possible, sous réserve d'orienter les textes de la PAC, de favoriser le choix des terrains à mettre en jachère pour préserver cette fonction. Cela aurait également des effets qualitatifs très importants sur l'hydrosystème, les bandes enherbées permettant de piéger certains polluants comme les nitrates, avant leur transfert dans le cours d'eau. Enfin, et sous réserve de la mise en place des mesures d'accompagnement appropriées, le monde agricole semble prêt à participer de cette manière à la maîtrise des inondations et des dégâts associés.

P.-R. Houssin (député de la Charente), se demande ce qui explique la perte de mémoire collective quand il s'agit de ces catastrophes naturelles qui sont pourtant souvent présentes dans notre histoire. E. Leroy-Ladurie (Professeur au Collège de France et Membre de l'Institut) rappelle qu'il existe des ouvrages compilant ces informations comme le remarquable livre de M. Champion (non réédité malheureusement). L'échelle de temps individuelle est sans doute beaucoup plus courte que l'échelle de temps historique. L'évolution de la couverture forestière en France laisse aussi penser que la situation devrait s'améliorer puisque la forêt est en même proportion aujourd'hui qu'au 14° siècle, ce qui vient contredire certains messages alarmistes. O. Gilard (ingénieur au Cemagref) suggère que cette difficulté à maintenir la mémoire du risque est peutêtre inconsciemment la traduction de l'acceptation sociale et collective du risque. Cette acceptation pourrait être explicitée et objectivée un peu mieux avec les méthodes scientifiques modernes, même si, comme le fait remarquer M. Houssin, on accepte le risque en espérant qu'il ne se produira pas. C'est aussi ce que traduit l'artificialisation des cours d'eau dans les traversées urbaines, qui suppriment les petites crues sans limiter les grandes inondations : implicitement on accepte le risque des crues rares et on refuse celui des crues fréquentes. G. Vasseur fait remarquer que le monde actuel, par son rythme accéléré, favorise cette tendance à l'oubli immédiat, contre Spécial Risques naturels

laquelle il faut lutter sans cesse. Dans cette perception sociale du risque, on retrouve des points communs avec la perception des forêts, que le public souhaite « sauvages » mais sans danger, rappelle M. Grammont en citant des enquêtes de comportement. L'expression de la demande sociale peut parfois être contradictoire. Cela devrait inciter à faire encore plus de pédagogie et de sensibilisation en explicitant mieux les risques plutôt que de laisser penser que l'on peut arriver à cet idéal de nature sans danger.

Exclusivement, M. Charry rappelle que, à l'exception notable des services RTM, aucun service n'est spécialisé dans le domaine des risques naturels. On peut penser que cela est dû en partie aux innombrables interactions entre de multiples facteurs : risque-ressource-milieu dans le cas des rivières, et que l'on retrouve là la nécessité de développer, chez l'ensemble des techniciens dont l'activité peut ou tempérer avec le partenaire risque une culture générale leur permettant d'éviter des pratiques aggravantes.

Olivier Gilard